

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une charte d'engagements signée entre le FSH, la SEM Agglo, la FCBTP et le MEDEF-NC

La FCBTP se félicite de l'aboutissement des discussions avec les organismes de logements sociaux, le FSH et la SEM Agglo, et le Medef-NC, concrétisé par la signature d'une charte d'engagements ce mardi 06 décembre. L'appel à la solidarité de la filière dans les marchés sociaux a été entendu. C'est un signal positif pour le secteur du BTP.

Depuis juillet 2022, la FCBTP et le Medef-NC débattent avec les organismes de logements sociaux des difficultés rencontrées par les entreprises du secteur du BTP à exécuter les marchés de travaux.

En effet, ces entreprises ont été touchées par la crise économique et sanitaire, combinée à une envolée des prix des matériaux de construction et du fret depuis 2021. Elles sont aujourd'hui confrontées à l'hyperinflation et la pénurie de certains matériaux, en lien avec le conflit russo-ukrainien, et se retrouvent seules à absorber cette hausse brutale du coût des matériaux. La FCBTP a alerté les maitres d'ouvrages sociaux sur cette situation afin de trouver les mesures adéquates pour permettre la pérennité de l'activité et des emplois.

Les deux organismes de logements sociaux, le FSH et la SEM Agglo, conscients que les entreprises du BTP font face à des difficultés de trésorerie et d'approvisionnement importants, se sont alors engagés à adopter un esprit de tolérance et à faciliter la qualité des relations avec les entreprises.

Ainsi, le FSH et la SEM Agglo consentent à modifier certaines pratiques et certains articles de leurs cahiers des clauses administratives particulières des marchés de travaux dans le but de mieux accompagner les entreprises dans cette période difficile.

Dans le cadre des marchés FSH et SEM Agglo, les entreprises de BTP bénéficieront de la mise en place de certaines mesures relatives aux pénalités, à l'avancement, aux retenues ou encore au délai de maintien de l'offre.

Conformément aux discussions engagées depuis plusieurs mois, la présente charte a pour vocation d'inscrire les organismes de logements sociaux et les professionnels dans une démarche de dialogue et de responsabilité dans un contexte sous tension.

Contact :

Stéphanie Arrieguy
Tél. : 27 79 33 / 78 88 15
direction@fcbtp.nc